

**DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITION
SELECTION DE CONSULTANT**

**RENFORCEMENT DE LA POSITION DE
BAOBAB MALI DANS LE DOMAINE DU
FINANCEMENT DES ACTIVITES
AGRICOLES**

BAOBAB MALI

MALI

MARS 2022

Avec l'appui financier de



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Table des matières

Section 1. Lettre d'invitation	3
Section 2. Note d'information aux Consultants	4
Section 3. Termes de référence	7

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 01/03/2022

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») du Fonds d'inclusion financière de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), initié et financé par le Gouvernement du Luxembourg " (ci-après dénommé « le Bailleur ») et géré par la Banque Européenne d'Investissement, en vue de financer en partie le coût d'activité d'assistance technique, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.
2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique « Renforcement de la position de Baobab Mali dans le domaine du financement des activités agricoles » pour Baobab Mali. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du document.
3. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP.
4. La présente DP comprend les sections suivantes :
 - Section 1 - La présente Lettre d'invitation
 - Section 2 - Note d'information aux Consultants
 - Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Violette CUBIER
Chargée de programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Madame Violette CUBIER, Chargée de programme Assistance Technique
Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : « Renforcement de la position de Baobab Mali dans le domaine du financement des activités agricoles » pour Baobab Mali
Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
- 1.3 Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées à l'adresse suivante : Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France
Et de préférence par email :
 - violette.cubier@credit-agricole-sa.fr
 - victoire.binson@credit-agricole-sa.frLes propositions seront soumises dans la langue suivante : Français
- 2.1 i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 45
ii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
 - 10 ans d'expérience dans le secteur de la microfinance avec une connaissance approfondie du financement agricole ;
 - Expérience dans la conduite d'étude de marché, diagnostic produit et d'analyse de filières agricoles ;
 - Expérience dans la conduite d'ateliers stratégiques/définition de stratégies ;
 - Un profil d'agronome serait apprécié ;
 - Réalisation de missions similaires en Afrique de l'Ouest, et idéalement au Mali.iii) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
- 2.2 i) La formation constitue un élément important de cette mission : non
- 2.3 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si nécessaire dans la monnaie nationale (FCFA).
Le Consultant soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.
- 2.4 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

- 2.5 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition (une version pour la proposition technique et une version pour la proposition financière). **Les CV envoyés par les Consultants ne devront pas excéder 5 pages et les expériences/précédentes missions en lien avec la présente proposition devront être indiquées clairement.**
La proposition financière des Consultants devra clairement distinguer les lignes budgétaires suivantes :
- **Les honoraires/frais de consultance**
 - **Les frais de voyage.**
- 2.6 Le Consultant, pour que sa candidature soit valide, doit signer et annexer à son offre technique une déclaration d'intégrité sous la forme décrite en Annexe 1. Cette déclaration engage le Consultant pendant toute la durée de l'appel d'offres, et si son offre est retenue, pendant la durée du Marché. Le Consultant prend bonne note que cette déclaration prévoit que
- 2.7 GCAMF et la BEI se réservent le droit de faire inspecter et de copier les dossiers et archives du Consultant concernant le marché, par les auditeurs qu'ils nommeraient, ainsi que par toute autorité ou toute institution de l'Union Européenne ou tout organe compétent selon la législation de l'Union Européenne.
- 3.1 Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes :
- violette.cubier@credit-agricole-sa.fr
 - victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- au plus tard le 22/03/2022 à 18H (heure locale de Paris)
- 3.2 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à l'adresse suivante :
- Fondation Grameen Crédit Agricole, 72/74 rue Gabriel Péri, 92120 Montrouge, France
 Email:
- violette.cubier@credit-agricole-sa.fr
 - victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 4.1 Le nombre de points attribué pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)
- 4.2
- | | <u>Points</u> |
|--|---------------|
| i) Expérience des Consultants et pertinence pour la mission | [5 - 10] |
| ii) Conformité aux Termes de référence, plan de travail et méthode proposés
[20 - 50] | |

- iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission [30 - 60]
- iv) Qualité du programme de transfert de connaissances (formation) ; optionnel [0 - 10]
- v) Participation locale (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les sociétés étrangères et locales ; maximum 10 points) [0 - 10]

Total : 100

Le nombre de points attribué pour chaque sous-critère d'évaluation des qualifications du personnel est le suivant :

	<u>Points</u>
i) Qualifications d'ordre général	[20 - 30]
ii) Pertinence pour le projet	[50 - 60]
iii) Expérience de la région et connaissance de la langue	[10 - 20]

Total : 100

Le score technique minimum requis est de : 60 points

Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro

4.3 Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :

Proposition technique = 0,8, et

Proposition financière = 0,2

4.4 Les négociations ont lieu par mail, téléphone ou Skype

5.1 Le début de la mission est prévu pour mai/juin 2022 mais la date précise sera à définir avec Baobab Mali.

La mission aura lieu au Mali.

Section 3. Termes de référence

I. Contexte

La Fondation Grameen Crédit Agricole soutient des institutions de microfinance (IMF) qui opèrent dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine, en leur apportant des financements et un accès à des prestations d'assistance technique. Pour financer l'appui en assistance technique, la Fondation bénéficie de subventions du Fonds d'inclusion financière de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), initié et financé par le Gouvernement du Luxembourg et géré par la Banque Européenne d'Investissement, dans le cadre d'un accord de financement du Fonds d'inclusion financière, signé le 12 novembre 2019 entre la BEI et le Grand-Duché du Luxembourg. En 2020, Baobab Mali a été sélectionnée comme l'une des institutions bénéficiaires de ce programme afin de mettre en place un ensemble de mission, dont celle de « **Renforcement de la position de Baobab Mali dans le domaine du financement des activités agricoles** ».

Le groupe Baobab a été créé en 2005 par Arnaud Ventura, avec l'appui de Positive Planet. Ses actionnaires principaux sont AXA, des fonds privés d'investissement, la Banque Européenne d'Investissement, et la Norwegian Microfinance Initiative (NMI). Baobab est présent dans 10 pays. La mission de Baobab est de proposer une large gamme de solutions numériques et mobiles permettant à ses clients de gérer simplement, rapidement et en toute sécurité leurs finances.

Baobab Mali est une institution de microfinance de Tiers 2, fondée par le groupe Baobab en 2013. L'institution est enregistrée comme société anonyme et supervisée par le Ministère des Finances au Mali ainsi que par la BCEAO. Sa mission est de "révéler le potentiel de ses clients en leur donnant accès à une offre de services variée, simple et accessible". Baobab Mali prête à ses clients selon la méthodologie de prêt individuel. L'institution opère à ce jour à Bamako, ainsi que dans les régions de Bamako, Kayes, Kita, Ségou, San, Sikasso, Bougouni, Koutiala et Mopti à travers un réseau de 18 branches et 289 employés. A fin janvier 2022, Baobab Mali servait 18 083 clients, dont 24% de femmes, exclusivement en zone urbaine, pour un encours de crédit de 38 650 977 mln €.

Suite à la crise mondiale provoquée par l'épidémie de la COVID-19, Baobab Mali a décidé de revoir son plan stratégique afin de l'adapter à la gestion de la crise sur le long terme. Plusieurs axes principaux ont été identifiés afin de renforcer l'efficacité de l'institution et sa résilience face à de futurs chocs potentiels, dont le renforcement de la position de Baobab Mali dans le domaine du financement des activités agricoles.

II. Objectifs

La crise de la COVID-19 a montré une résilience des populations en zones rurales, moins touchées par la crise et qui se sont plus facilement adaptées. Baobab Mali avait déjà développé un produit de crédit agricole et un produit de crédit embouche avant la crise. Elle souhaite maintenant développer plus rapidement encore ces produits après la crise, redéfinir son positionnement en milieu rural et adapter son offre de produit agricole. En ciblant mieux les besoins de ses clients, Baobab Mali participera également à renforcer l'inclusion financière des petits producteurs en milieu rural.

III. Activités à mener et approche méthodologique

Le consultant privilégiera une démarche participative et dynamique dans la mise en œuvre de l'ensemble des activités de la mission.

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, le consultant devra notamment réaliser les activités suivantes :

- Conduire une étude pour chaque filière pré-identifiée (5), incluant une analyse des parties prenantes, de la circulation des flux et de la création de valeur ;
- Faire le diagnostic du produit agricole existant et du produit d'embouche via une enquête auprès des clients, du personnel de l'institution, de la Direction, des potentiels clients, etc. ;
- Faire le diagnostic de l'environnement de Baobab Mali et étude de la concurrence dans les zones d'expansion stratégique et les zones d'intervention actuelles de l'institution ;
- Animer un atelier stratégique pour présenter les résultats des différentes études aux instances dirigeantes de Baobab Mali et réfléchir, pendant cette session, aux principaux axes stratégiques que Baobab Mali souhaiterait définir pour améliorer son positionnement dans le domaine du financement des activités agricoles ;
- Rédiger, sur la base des discussions de l'atelier stratégique, et faire valider une stratégie par les instances dirigeantes, incluant un plan d'action, un tableau de suivi du plan d'actions avec des responsables identifiés pour chaque activité, un calendrier de mise en œuvre du projet et un budget prévisionnel.

IV. Résultats attendus

- Une étude de 5 filières agricoles est menée.
- Un rapport d'étude de la concurrence dans les zones d'intervention et d'expansion de Baobab Mali est disponible.
- Un diagnostic du produit agricole et du produit embouche identifiant les causes de leur difficulté à se développer est disponible.
- Un atelier stratégique a été organisé et plus de 60% des membres de la Direction y ont participé.
- Plus de 50% des participants à l'atelier stratégique ont validé les nouvelles orientations.
- Un rapport de l'atelier stratégique, incluant les supports utilisés au cours de l'atelier, les conclusions de la session et la liste de présence émargée est disponible.
- Un document stratégique visant à renforcer la position de Baobab dans le financement des activités agricoles au Mali, et plus particulièrement dans les 5 filières étudiées est disponible. Celui-ci inclus : un plan d'actions, un tableau de suivi du plan d'actions avec des responsables identifiés pour chaque activité, un calendrier de mise en œuvre et un budget prévisionnel.

V. Livrables attendus

- Un rapport de mission synthétisant les activités menées, les difficultés rencontrées et les recommandations du consultant pour la mise en place et le suivi de la stratégie agricole à moyen et long terme.
- Etude sur 5 filières agricoles.
- Diagnostic du produit agricole et du produit embouche.
- Rapport d'étude de la concurrence.
- Synthèse de l'atelier stratégique incluant un résumé des échanges et la liste des participants à l'atelier élargie par les participants.
- Un document détaillant la stratégie retenue, ainsi que les annexes suivantes : un plan d'actions, un tableau de suivi du plan d'actions avec des responsables identifiés pour chaque activité, un calendrier de mise en œuvre et un budget prévisionnel.
- Un *reporting* sur l'atteinte des indicateurs suivants :
 - % des membres de la Direction de Baobab Mali ayant participé à l'atelier stratégique ;
 - Plus de 50% des participants à l'atelier stratégique ont validé les nouvelles orientations
 - Niveau d'atteinte des objectifs globaux de la mission sur une échelle de 1 à 4 (1 - faible; 2 - modéré; 3 - satisfaisant; 4 – élevé).
 - En cas de recrutement d'un consultant local, niveau d'accroissement de ses connaissances suite à la mission sur une échelle de 1 à 4 (1 - faible; 2 - modéré; 3 - satisfaisant; 4 – élevé).
 - Niveau d'amélioration de la performance sociale grâce à une meilleure adéquation des produits proposés aux besoins des clients et amélioration de l'inclusion financière en zone rurale (1 - faible; 2 - modéré; 3 - satisfaisant; 4 – élevé).

VI. Indications supplémentaires

- La phase terrain de la mission devra avoir lieu à Sikasso et Ségou, au Mali.
- L'ensemble de la mission devra être réalisée et les livrables finalisés dans un délai de 4 mois après la signature du contrat.

Annexe 1 – Déclaration d'intégrité

« Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous ni aucune autre personne, y compris parmi nos dirigeants, employés, représentants, partenaires en coentreprise ou soustraitants agissant en notre nom sur la base de nos instructions en bonne et due forme ou avec notre connaissance et accord, ou avec notre consentement, n'ayons/n'ait commis ou ne commettons/commette une quelconque manœuvre interdite (telle que définie ci-dessous) en rapport avec la procédure d'appel d'offres ou dans le cadre de l'exécution ou de la fourniture de travaux, biens ou services concernant [préciser de quel marché ou appel d'offres il s'agit] (le « marché »), et à vous informer au cas où une telle manœuvre interdite serait portée à l'attention de toute personne chargée, au sein de notre société, de veiller à l'application de la présente déclaration.

Pendant la durée de la procédure d'appel d'offres et, si notre offre est retenue, pendant la durée du marché, nous désignerons et maintiendrons dans ses fonctions une personne – qui sera soumise à votre agrément, et auprès de qui vous aurez un accès illimité et immédiat – et qui sera chargée de veiller, en disposant des pouvoirs nécessaires à cet effet, à l'application de la présente déclaration.

Nous déclarons et nous nous engageons à ce que ni nous-mêmes ni aucun autre individu, y compris parmi nos dirigeants, employés, représentants, partenaires en coentreprise ou sous-traitants agissant en notre nom sur la base de nos instructions en bonne et due forme ou avec notre connaissance et accord, ou avec notre consentement, (i) ne soyons visés/ne soit visé par ou autrement soumis à des sanctions de l'UE ou de l'ONU et, (ii) en lien avec l'exécution de travaux ou la fourniture de biens ou de services au titre du marché, n'agissions/n'agisse en violation de sanctions de l'UE ou de l'ONU. Au cas où une telle situation serait portée à l'attention de toute personne de notre société chargée de veiller à l'application de la présente déclaration, nous nous engageons à vous en informer.

Si (i) nous-mêmes ou un dirigeant, employé, représentant ou partenaire en coentreprise, le cas échéant, agissant comme indiqué ci-dessus, avons été condamnés/a été condamné par un tribunal, quel qu'il soit, ou sanctionné(s) par une autorité, quelle qu'elle soit, pour un délit quelconque impliquant une manœuvre interdite en rapport avec une procédure d'appel d'offres ou un marché de fourniture de travaux, de biens ou de services au cours des cinq années précédant immédiatement la date de la présente déclaration, ou (ii) un quelconque de ces dirigeants, employés, représentants ou encore le représentant d'un partenaire en coentreprise, le cas échéant, a été renvoyé ou a démissionné d'un emploi quel qu'il soit pour avoir été impliqué dans une manœuvre interdite, ou (iii) nous-mêmes ou un dirigeant, employé, représentant ou partenaire en coentreprise, le cas échéant, agissant comme indiqué ci-dessus avons été exclus/a été exclu ou autrement sanctionnés/sanctionné par les institutions européennes ou par une grande banque multilatérale de développement (Groupe Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Banque européenne d'investissement ou Banque interaméricaine de développement, notamment) de la participation à une procédure d'appel d'offres pour cause de manœuvre interdite, vous trouverez ci-après des précisions au sujet de cette condamnation, ce renvoi ou démission ou cette exclusion, ainsi que le détail des mesures que nous avons prises, ou prendrons, pour garantir que ni nous ni aucun de nos employés ne commettrons/commettra aucune manœuvre interdite en rapport avec le marché [donner les détails si nécessaire].

Nous prenons acte du fait que si nous faisons l'objet d'une décision d'exclusion par la Banque européenne d'investissement (BEI), nous ne serons pas éligibles à l'attribution d'un marché financé par la BEI.

Nous accordons à [indiquer le nom du promoteur du projet], à la Banque européenne d'investissement et aux auditeurs nommés par le premier ou la seconde, ainsi qu'à toute autorité, institution européenne ou organe compétent selon la législation de l'Union européenne, le droit d'inspecter et de copier nos dossiers et archives et ceux de tous nos sous-traitants dans le cadre du marché. Nous acceptons de conserver lesdits dossiers et archives durant la période généralement prévue par la législation en vigueur mais, quoi qu'il en soit, pendant au moins six ans à compter de la date de soumission des offres et, si le marché nous est attribué, au moins six ans à compter de la date de réception provisoire du marché. »

Aux fins de la présente déclaration, il faut entendre l'expression « manoeuvre interdite » au sens qui lui est donné dans la Politique antifraude de la BEI¹.

¹ Pour en savoir plus sur les définitions, se référer à la Politique antifraude de la BEI (<http://www.eib.org/fr/infocentre/publications/all/anti-fraud-policy.htm>).